

# Projet Associatif du Collectif Cycliste 37

## Introduction

Le Collectif Cycliste 37 a pour objet la promotion et le développement de la pratique du vélo comme mode de déplacement au quotidien en Touraine. Depuis sa création en 1991, il ne cesse de se développer. Il est aujourd'hui, dans le département, l'interlocuteur privilégié des cyclistes et un partenaire incontournable des pouvoirs publics et des acteurs privés.

## Mission principale

- Favoriser et développer la pratique du vélo au quotidien.
- Mettre en place une économie circulaire de récupération et de remise en état de vélos.
- Mettre à disposition un atelier d'auto-réparation.
- Organiser des actions de sensibilisation, d'information et de formation.

## Vision

Acteur engagé d'une transition vers une vie urbaine plus harmonieuse, le CC37 défend un espace public préservé, partagé, apaisé dans le respect de tous les modes de déplacement. La pratique du vélo est accessible à tous, elle crée du lien social et contribue à préserver l'environnement. Elle est un moyen de transport simple, efficace et économique, bénéfique pour la santé.

## Valeurs

Le projet de l'association est fondé sur le respect : (de soi), des autres et de l'environnement. Il contribue à la liberté de ses adhérents qu'il forme à l'autonomie dans ses déplacements au quotidien. Le partage et la pédagogie sont au cœur des actions engagées.

Efficace, le CC37 est aussi une association conviviale, forte d'une équipe de salariés et de bénévoles motivés, compétents et organisés. Tous sont portés par des convictions solides.

## Objectifs

Le CC37 est actif auprès des cyclistes du département qu'il aide, informe et forme.

Il contribue aux aménagements urbains, publics ou privés, nécessaires au développement de la pratique du vélo dans la métropole de Tours et en Indre-et-Loire.

Il agit pour le respect des règles de sécurité et promeut l'intermodalité (usage combiné de différents moyens de transports pour un trajet donné).

Soucieux d'une approche plus responsable, il développe l'économie circulaire par le réemploi des vélos donnés, lesquels sont remis en état et vendus aux adhérents ou recyclés en pièces détachées.